

ALLEMAGNE-FRANCE : DE LA RÉCONCILIATION AU PARTENARIAT INÉGAL



DANIEL CIRERA *

La relation entre la France et l'Allemagne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale occupe une place centrale dans la politique française, pas seulement étrangère. La réalité de leur puissance politique et économique a conduit de fait cette relation à peser de manière décisive dans les orientations et les choix qui ont structuré la construction européenne occidentale durant ce demi-siècle. Pilier de la diplomatie française, elle a donné lieu à des accords, des institutions communes, des systèmes de concertation sans équivalent en Europe. Au delà des envolées lyriques sur « la communauté de destin » et « l'amitié entre les peuples », ce partenariat privilégié a été dans les faits traversé par des soubresauts, des tensions, des périodes d'immobilisme et des blocages, des divergences profondes et durables tenant aux conflits d'intérêts, aux rivalités de leadership. Avec lucidité, François Sheer, ambassadeur en République fédérale de 1993 à 1999, souligne : « Les publications officielles sont là pour célébrer l'amitié franco-allemande, elles tendent à cacher l'extraordinaire complexité des rapports franco-allemands. »¹

L'histoire commune entre la France et l'Allemagne depuis la fin du XIX^e siècle est marquée par une succession d'affrontements dramatiques. Trois guerres, dont deux mondiales, dont l'Europe, la France et

* SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION GABRIEL PÉRI. SPÉCIALISTE DES QUESTIONS INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

¹ *Kas-Auslands Informationen* 10, 1997, p. 4-5.

l'Allemagne sont sorties exsangues. Cette histoire, comme la mémoire toujours présente des atrocités et de l'occupation nazies, la monstruosité de la Shoah confèrent à cette relation une dimension émotionnelle exceptionnelle. Les meurtrissures de ce long passé a structuré des stéréotypes sur la tentation dominatrice, qui ne demandent qu'à resurgir en période de tension. L'expérience de l'histoire marque durablement de leur côté l'opinion et la politique allemande, particulièrement pour ce qui concerne sa politique étrangère. Le dépassement de ces fractures de l'histoire a légitimé les appels à la réconciliation. Il a fondé dès l'origine la stratégie d'inscription de l'Allemagne d'après-guerre dans un ensemble européen pacifié, puis de l'Allemagne affirmant sa puissance économique et politique avec la réunification.

Attentifs à cette charge émotionnelle au cœur de la relation, les dirigeants français ont veillé à marquer les imaginations par des gestes symboliques, sur des lieux eux-mêmes évocateurs.

La perception de l'Allemagne, de la chancellerie en France et en Europe du Sud particulièrement, comme la façon dont les Allemands eux-mêmes perçoivent leur place en Europe et dans la compétition mondialisée soulèvent des questions nouvelles. La relation et les coopérations entre les deux pays, les imbrications économiques, les mécanismes institutionnels bilatéraux restent puissants. Pourtant le rappel des années fastes, des symboles fondateurs, la référence à la réconciliation et à la paix ne suffisent plus à écarter les doutes, à masquer les divergences d'intérêt dans le traitement de la crise, les déséquilibres et les rapports inégaux.

Moments fondateurs et étapes marquantes

En 2013, la célébration du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer a donné lieu à un débat sur le bilan de la relation.

Cette mise en perspective de l'élaboration, des avancées et des vicissitudes du « couple » conduit à réfléchir à la signification du partenariat privilégié dans les conditions présentes et les questions auxquelles il est confronté, comme contribution à la crise, ou comme contrainte porteuse de tensions.

De Gaulle–Adenauer : les voies de la réconciliation

Rétrospectivement, le Traité de l'Élysée de 1963 est présenté aujourd'hui comme l'acte fondateur, chaque anniversaire donnant

lieu à des manifestations de renouvellement de l'amitié. La signature du traité par les deux hommes d'État est un acte politique majeur qui porte la marque d'un partenariat privilégié. Dans les faits, les mécanismes d'association prennent racine dès les lendemains de la guerre, dans une période marquée par des débats d'une extrême intensité sur le traitement de la question allemande, de la place du vaincu dans une configuration qui se structure vers un affrontement entre « les démocraties occidentales » et « le bloc socialiste ». C'est en 1947, le plan Marshall, la création de l'Otan et de la RFA, puis de la RDA en 1949. Le véritable moment fondateur reste la création de la Communauté du charbon et de l'acier, la CECA, sous l'impulsion de Robert Schuman, reprenant les propositions d'Adenauer. Cette mise en commun de secteurs industriels stratégiques ouvrait la voie à l'intégration de l'Allemagne fédérale dans le bloc occidental, finalisée par l'adhésion à l'Otan en 1955. Période de grande tension sur la question sensible du réarmement allemand, avec le rejet par le parlement français, gaullistes et communistes, de la CED, en 1954. La problématique est posée : encadrer la reconstruction et l'essor économique de l'Allemagne et affirmer le leadership politique de la France dans une perspective d'unification européenne. On verra que les dynamiques réelles ont été plus complexes et plus contradictoires.

85

L'arrivée du général de Gaulle au pouvoir suscite méfiance à Bonn et de sérieuses inquiétudes. Ceci étant, les deux hommes d'État voient dans le rapprochement et une véritable réconciliation une nécessité imposée par les réalités. Les deux pays appartiennent à la même alliance, et depuis la signature du Traité de Rome en 1957, ils sont parties au Marché commun. Adenauer a besoin de la France pour avancer dans l'unification de l'Europe occidentale. Pour de Gaulle, il s'agit d'avancer vers un ensemble capable de contrebalancer l'influence américaine.

Deux actes majeurs en 1962 célèbrent spectaculairement « la réconciliation des peuples ». En juin, de Gaulle et Adenauer se retrouvent pour écouter côte à côte un *Te Deum* dans la cathédrale de Reims. En septembre, de Gaulle marque les esprits, avec une tournée triomphale en Allemagne, prononçant en allemand, à Ludwigsburg un discours dans lequel il lance aux milliers de jeunes rassemblés : « Je vous félicite d'être de jeunes Allemands, c'est-à-dire les enfants d'un grand pays. » Un pas décisif est franchi.

Le 22 janvier est signé à Paris, au palais de l'Élysée, le Traité d'amitié qui reste une référence symbolique durable. En matière

de politique étrangère, les deux pays « s'engagent à se consulter avant toute décision sur toutes les questions importantes en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue ». Concernant la défense, le traité décide le rapprochement des doctrines, les échanges de personnels des armées et l'élaboration et la production commune d'armement. Un chapitre important est consacré à la jeunesse et l'éducation. En juillet suivant est créé l'Office franco-allemand de la jeunesse, l'OFAJ, financé à part égale par les deux pays, et qui sera une réussite. Pourtant, le malentendu sur les objectifs éclate dès les semaines qui suivent. Le Bundestag impose pour ratifier le traité d'y adjoindre un préambule qui en inverse la portée souhaitée par de Gaulle. Il affirme l'attachement à l'unification européenne suivant « la voie amorcée par la création des communautés européennes et en incluant la Grande-Bretagne », rappelle l'intégration des forces de l'Alliance atlantique et insiste sur « une coopération particulièrement étroite entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique ».

86

L'impulsion politique n'est pas au rendez-vous. Quelques jours après, de Gaulle oppose son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne. S'ensuit une période d'immobilisme. Schroeder, le ministre des Affaires étrangères de la grande coalition, s'oppose à la politique étrangère de De Gaulle. Les désaccords sont profonds. Sur l'Otan, la force de frappe nucléaire, l'élargissement et le processus d'intégration européen, la politique agricole. Opposé à la modification de la PAC, et surtout à la mise en cause de la règle d'unanimité au Conseil européen, de Gaulle pratique la politique de la « chaise vide », de juin 1965 à janvier 1966. En mars 1966, il décide la sortie de la France du commandement intégré de l'Otan. « Aux yeux du général, les Allemands et les Français n'étaient pas liés - l'inverse de ce que pensait le chancelier, qui a succédé à K. Adenauer – par une communauté de destin face à la menace soviétique mais par une communauté d'intérêts face au défi américain. »²

Avec son départ en 1969 comme celui d'Adenauer la même année et l'arrivée de Georges Pompidou et de Willy Brandt, une nouvelle phase s'ouvre. Elle n'est pas marquée par de fortes initiatives, mais le processus européen avance, alors que la relation politique devient plus apaisée. Pourtant, avec la politique de Brandt, l'Ost-

² 50 ans de coopération, p. 87.

politik et la politique de détente, le nouvel équilibre en train de se dessiner inquiète Paris. Que veut cette Allemagne qui prend de l'assurance et vers où va se déplacer son centre de gravité ? Pour contrebalancer ce déplacement qui conforte la place de Bonn, Georges Pompidou se tourne vers Londres avec qui converge l'opposition à une Europe supranationale. Il lève l'opposition de la France à l'adhésion de la Grande-Bretagne. La France reconnaît la RDA en 1973.

Giscard-Schmidt : le couple moteur

À la charnière des années 1960 et après 1968, les différences sociales et culturelles entre les deux pays tendent à s'estomper. De cette période, entre 1974 et 1981, date l'image du « couple », déclinée en tandem, plus égalitaire, en « axe », plus dominateur et exclusif, en moteur. En France, Valéry Giscard d'Estaing tourne la page du gaullisme. Dans le monde se dessinent les prémices de la globalisation, le choc pétrolier de 1973 modifie les rapports de force, puis c'est, en 1975, la réunion du premier G4 à Rambouillet qui deviendra le G7, à l'initiative des deux dirigeants et de Gerald Ford. L'architecture et la coordination européennes se précisent avec la création du système monétaire européen, le SME, sous la pression des événements. Le « couple » franco-allemand joue un rôle « moteur » pour avancer dans l'intégration, réuni par une convergence d'intérêts face à la crise monétaire, sous la pression des exigences du redéploiement capitaliste, et accompagnant la modernisation des sociétés. On parlera plus tard d'un nouveau « sentier de la dépendance », avec l'affichage de relations personnelles amicales, détendues, intimes et confiantes entre les dirigeants des deux pays, entretenues par tous leurs successeurs, jusqu'à aujourd'hui.

Une nouvelle période s'ouvre. Valéry Giscard d'Estaing veille à préserver le leadership politique de la France. Mais en matière monétaire, c'est l'Allemagne qui donne le ton dans le SME qui entérine la place centrale du mark comme monnaie de référence. Les tensions persistent sur la PAC et la poursuite de l'intégration politique, dans un contexte de rivalité économique. Helmut Schmidt presse pour une construction fédérale, alors que la France privilégie l'intergouvernemental. Dans le même temps, Giscard d'Estaing, s'exposant à la critique des gaullistes et des communistes, vante

« la communauté de destin franco-allemande », en cohérence avec son engagement européen, non sans l'arrière-pensée, selon des témoins de l'époque, que la solidité du couple contribuerait à détacher l'Allemagne des États-Unis. À la fin des années 1970, l'intervention soviétique en Afghanistan, comme la décision de l'Otan d'implanter des missiles à moyenne portée, les Pershing 2, avec la crise des rapports Est-Ouest qui s'ensuit poussent au rapprochement des deux capitales.

1982-1989 : la marche vers Maastricht

Quand François Mitterrand accède à la présidence de la République au printemps 1981, les intérêts des deux gouvernements convergent. Confronté au débat et aux tensions sur les nouveaux missiles nucléaires, confrontation qui prend la dimension d'une crise en Europe avec l'URSS, le chancelier allemand a besoin du soutien de la France. De son côté, le chef de l'État français a besoin de convergence économique et du soutien monétaire de l'Allemagne, le premier partenaire compte tenu du poids déterminant du mark.

88

Pour lui, le débat sur les euromissiles, la poussée spectaculaire du mouvement pacifiste en RFA portent le risque d'un découplage entre Europe et États-Unis en matière de sécurité. C'est le sens de son discours au Bundestag, le 20 janvier 1983, pour le 20^e anniversaire du Traité de l'Élysée, dans lequel il affirme son soutien à la décision de l'Otan avec son talent et sa légitimité de président français et socialiste. Il appelle à la solidarité occidentale, quand « les missiles sont à l'Est et les pacifistes à l'Ouest ». Soulignant une nouvelle fois que « sans l'amitié et la coopération entre la France et l'Allemagne, rien n'est possible en Europe », il appelle à un élan nouveau de l'intégration et au renforcement du système monétaire européen. Quelques semaines plus tard, au mois de mars, il tranche le débat en faveur de Jacques Delors pour le maintien dans le SME, l'arrimage au mark. C'est le « tournant de la rigueur ». La voie qui conduira au Traité de Maastricht est ouverte.

Le débat sur l'approfondissement de l'intégration s'amplifie jusqu'à faire émerger chez certains l'idée d'une « alliance franco-allemande ». Le chancelier Kohl évoque « un nouveau centre de pouvoir ». Il est et sera toujours difficile de déceler chez François Mitterrand les intentions réelles derrière les déclarations et les actes. La suite des événements – au moment de la réunification – peut laisser penser que, comme ses prédécesseurs, il met tout en œuvre

pour compenser l'écart de développement économique et contenir la puissance allemande en faisant de l'amitié franco-allemande une pierre angulaire de la politique française. La photo de la poignée de main entre les deux hommes à Verdun, le 22 septembre 1984 devant l'ossuaire de Douaumont, frappera les esprits, en donnant à voir le caractère « irréversible » désormais de la réconciliation.

Les divergences d'appréciation sur la relation avec Washington resurgissent en 1985 face au projet de guerre des étoiles, l'Initiative de défense stratégique (IDS) décidée par Ronald Reagan. Initiative soutenue par Helmut Kohl mais sur laquelle le président français est très réticent, notamment en raison des conséquences pour la force nucléaire française.

1989 : l'histoire s'accélère

L'effondrement de la RDA, la chute du Mur et l'implosion de l'URSS, à la charnière des années 1980-1990, en bouleversant tous les équilibres issus de la Deuxième Guerre mondiale, rebattent la donne de la relation franco-allemande, sur le moment, dans l'intensité des décisions à prendre, et pour toute la période à venir. Sans entrer dans le détail d'une période foisonnante et d'une extraordinaire complexité, je m'en tiendrai à quelques rappels généraux nécessairement schématiques.

89

1989-1998 : les équilibres bouleversés

Jusque-là, l'Allemagne pouvait donner le change de sa modération, sa « retenue » manifestant qu'elle avait tiré les leçons des tragédies provoquées par le nazisme et plus largement par l'hubris de sa puissance. La réunification, dont la précipitation a pris de court le monde, en fait le pays le plus peuplé, la première puissance économique et politique, au cœur du continent. L'équilibre - déjà largement entamé - entre le leadership politique de la France et le pilotage économique et monétaire de l'Allemagne est rompu. On s'inquiète d'une « Europe allemande », en privé à l'Élysée, ouvertement chez Margaret Thatcher. On se souvient des gestes volontaristes de François Mitterrand pour freiner ou tout au moins tenter de maîtriser le processus, lors d'une rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev début décembre, et par une visite officielle en RDA ce même mois, quelques semaines après l'ouverture du mur de Berlin. Le 31 décembre, il avance la proposition d'une confédération

ouverte à tous les pays du continent, sans suites effectives. Surtout, il mettra tout son poids pour obtenir la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse avec la Pologne. Il s'opposera à l'augmentation du nombre de députés allemands au Parlement européen (la question reviendra, comme la pondération des voix au Conseil européen). François Mitterrand fait de la création de la monnaie unique et donc de l'abandon du mark une condition pour faire soutenir et faire accepter le processus de réunification. « Mitterrand ne voulait pas d'une réunification allemande sans une avancée dans l'intégration européenne. Et le seul domaine où il était possible de progresser était la monnaie », explique Hubert Védrine. Les inquiétudes des Français seront avivées par la décision du chancelier de reconnaître unilatéralement, sans consultation, la Croatie et la Slovénie, provoquant l'éclatement de la Yougoslavie, avec toutes les conséquences que l'on sait. Le fait est qu'en décembre 1990 est lancée à Rome la conférence intergouvernementale sur l'union monétaire. Le Traité de Maastricht, signé en février 1992, entérine la création de la monnaie unique. Bonn et Francfort ont pu imposer leur conception et leur modèle, une banque centrale indépendante, calquée sur la Bundesbank, et dont le siège sera établi à Francfort.

90

La réalité s'imposant, en janvier 1990, François Mitterrand appelle à une relance du dialogue et du « moteur » franco-allemand. Il veillera au long de ses septennats à entretenir l'étroitesse des contacts et à donner des signes de l'approfondissement, comme en témoigne, entre autres, la participation de la brigade franco-allemande à la parade sur les Champs-Élysées le 14 juillet 1994.

1998-2005 : la redistribution des cartes

Dans son livre, *La nouvelle puissance américaine*, Henry Kissinger synthétise en 2002 avec lucidité la finalité de la double dimension de la politique allemande et le rôle dévolu à la France : « Alors que la division de l'Allemagne issue de la guerre froide se prolongeait, la République fédérale mit l'accent sur sa vocation à la fois atlantique et européenne. Elle chercha à se mettre à l'abri des pressions militaires soviétiques en encourageant les États-Unis à prendre la tête de l'Alliance atlantique et s'efforça de se donner une légitimité face au satellite soviétique est-allemand en acceptant que

la France prenne l'initiative en matière d'intégration européenne. En jouant les seconds violons aux côtés des États-Unis au sein de l'Otan et aux côtés de la France au sein de l'Europe, la République fédérale s'est ainsi imposée, quelques décennies après sa capitulation sans conditions, comme la plus grande puissance militaire et économique d'Europe, et comme un élément majeur de la solidarité atlantique. »

Avec la réalité nouvelle de l'unification des deux Allemagnes, la relation franco-allemande change de nature, progressivement et en profondeur. Les enjeux pour l'Allemagne, comme pour l'ensemble européen et atlantique, ne sont plus les mêmes. Si, dans les discours et les actes publics, le partenariat reste un pilier des politiques étrangères et européennes des deux pays, il tend dans les faits à se banaliser en se relativisant. La nouvelle Allemagne s'émancipe, s'autonomise, élargit son espace d'intervention. Sa puissance économique et démographique en fait une puissance politique. Plusieurs actes en témoignent, tel l'envoi de troupes sur un théâtre extérieur, au Kosovo, en 1995, pour la première fois depuis la guerre. Devant le Bundestag, le 27 juin 2000, Jacques Chirac déclare qu'il souhaite que « le rang de grande puissance mondiale, son influence » soient reconnus par un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Cela ne va pas sans générer des tensions nouvelles. Au sommet de Nice en 2000, Gerhard Schroeder revendique l'augmentation du nombre de députés au parlement européen, ce que refuse le président français.

Dans cette situation incertaine, mobile, chacun cherche des appuis et des alliés pour un nouvel équilibre, en se tournant vers la Grande-Bretagne. La France, en jouant la carte militaire, avec la signature à Saint-Malo en 1998, d'une déclaration commune sur la défense européenne. De son côté, Gerhard Schroeder établit un axe politique avec Tony Blair. Ils s'exprime dans un texte commun rendu public en juin 1999, à quelques jours des élections européennes. Ce véritable manifeste du social-libéralisme élaboré entre le New Labour et Neue Mitte prend la dimension d'une attaque frontale contre la gauche française isolant l'expérience de la gauche plurielle³.

L'année 2003 apparaît plus favorable pour une reprise du dialogue, avec la célébration en janvier dans la galerie des Glaces à Versailles du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée. Le climat est à

³ Le texte du manifeste Blair-Schroeder est disponible sur le site de la fondation Jean Jaurès : www.jean-jaures.org/publications/Etudes

l'entente avec l'opposition des deux pays de « la vieille Europe » à l'intervention américaine en Irak, en convergence avec la Russie. Il s'agit moins d'une position commune que d'une convergence, sur des bases de fond différentes. L'Allemagne, en appui sur l'opposition consensuelle à la politique de Bush, le fort mouvement pacifiste, affirme par là son autonomisation, sans rompre le lien atlantique. Les deux pays se retrouvent aussi durant l'année pour imposer un assouplissement des règles du pacte de stabilité, impossibles à assumer par Berlin, compte tenu du coût de l'unification, et inatteignables par la France.

Les divergences de fond subsistent, particulièrement sur l'architecture institutionnelle de l'Union.

Avec le rejet par les électeurs français du traité constitutionnel en 2005 et ses suites, puis avec la crise ouverte par la crise financière en 2008, une période nouvelle s'ouvre, avec l'arrivée à chancellerie d'Angela Merkel en 2005, et avec Nicolas Sarkozy à la présidence de la République en 2007.

92

2005-2014 : la chancellerie à la manœuvre

Nous entrons dans une période qui se prolonge aujourd'hui. La relation franco-allemande est déterminée par le traitement de la crise de la zone euro et les tensions, voire les affrontements sur les politiques à mettre en œuvre. Des deux côtés du Rhin on insiste sur le caractère vital de l'entente entre les deux pays pour la poursuite du projet européen. Mais le décalage entre les images publiques, l'activation des symboles et la réalité est de plus en plus perceptible.

Les débuts des relations avec Nicolas Sarkozy sont notoirement mauvais, tant politiquement que personnellement. Le président français ne ménage pas les voisins d'outre-Rhin, une fois les discours diplomatiques prononcés. Sa mise en cause des Accords de Schengen lors d'un discours à Toulon est vécue comme une atteinte brutale, incompréhensible voire incohérente à la solidarité européenne. Plus grave, l'annonce du projet de constitution d'une Union pour la Méditerranée, laissant à l'écart l'Allemagne, et autonome envers l'Union européenne, est considérée comme inacceptable. Nicolas Sarkozy doit faire marche arrière et intégrer le projet dans un cadre communautaire. Il tente une ouverture vers la Grande-Bretagne, évoquant lors d'une visite à Londres en mars 2008 « une nouvelle entente franco-britannique », sans lendemain. Conscient de

l'affaiblissement de l'influence de la France face à son partenaire, il met toute son énergie à affirmer son leadership par sa capacité à dire « non » ou en faisant en politique étrangère cavalier seul. De son côté, en mars 2011, au lendemain de la catastrophe de Fukushima, Angela Merkel décide la fermeture définitive des toutes les centrales nucléaires pour 2022. Le fossé se creuse avec les stratégies énergétiques de la France. Ce même mois, l'Allemagne s'abstient à l'ONU sur la résolution autorisant une intervention en Libye. Le désaveu est flagrant envers la France. Politiquement, ces décisions s'expliquent par des considérations de politique intérieure. On ne peut pas dire qu'elles vont dans le sens d'un rapprochement sur deux secteurs stratégiques comme la sécurité et l'énergie.

Le couple « Merkozy » ne fait plus rêver. (Mais est-ce encore « un couple » ?)

Avec la crise grecque et les menaces qui pèsent sur l'euro, les rencontres et les concertations se multiplient. À Deauville en octobre 2010, les deux responsables se mettent d'accord sur le traitement de la dette grecque. Le couple est devenu inséparable. « L'axe Paris-Berlin » serait redevenu le moteur du mécanisme qui a sauvé l'euro. Personne n'est dupe. Nicolas Sarkozy joue de cette complicité pour rester dans le jeu mais c'est l'Allemagne qui fixe les règles. S'il y a convergence, c'est sur les bases des orientations et de l'orthodoxie libérale allemande. Les milieux dirigeants allemands sont opposés à une gouvernance de la zone euro qui laisserait la porte ouverte à un relâchement de la contrainte budgétaire ; les deux gouvernements s'opposent sur l'idée d'un nouveau traité. En revanche, sur l'essentiel, c'est l'accord. La rigueur budgétaire, la réduction des déficits, les réformes structurelles du marché du travail et de la protection sociale s'imposent. En mars 2012 est signé le traité sur la stabilité budgétaire, sur la base d'une proposition élaborée entre l'Élysée et la chancellerie, le pacte « Merkozy », un marqueur dans la campagne électorale contre le président français sortant. À l'approche de l'élection de 2012, Nicolas Sarkozy se convertit au « modèle allemand », vantant les réformes de Gerhard Schroeder, appelant à rapprocher la France « d'un modèle qui marche, celui de l'Allemagne ». Il fixe l'ambition que les deux pays deviennent « les poids lourds de l'économie au cœur de l'Europe, pour la conquête de nouveaux marchés ». Il pose l'objectif d'une

harmonisation des fiscalités, la validation mutuelle des budgets. En 2014, dans un entretien au *Point*, à la veille des élections européennes, il plaidera pour « la création d'une grande zone économique franco-allemande » qui, précise-t-il, « nous permettra de mieux défendre nos intérêts face à la concurrence allemande, en gommant nos handicaps fiscaux et sociaux et de prendre la leadership des 18 pays qui composent l'union monétaire ». La problématique est celle de l'intégration pour participer au leadership, en s'arrimant à la domination allemande, et par le même mouvement imposer en France les réformes néolibérales du marché du travail et de la protection sociale.

2012 : quand les « modèles » entrent dans le débat

La confrontation sur « le modèle allemand » a été au cœur de la campagne électorale de 2012, pour s'en inspirer, en revendiquer l'héritage, ou pour le critiquer voire dénoncer « l'imposture ». Faisant de la relance de la croissance la solution pour la sortie de crise en Europe et pour la réduction des déficits, François Hollande s'est engagé pendant la campagne à « renégocier » le pacte budgétaire. Lors de leur première rencontre à Berlin, le 15 mai, le nouveau président se heurte à une chancelière inflexible. Conscient de la difficulté, il s'attache à obtenir un compromis qui ne mette pas en cause le traité et qui sauve la face. Au conseil du mois de juin, s'appuyant sur l'Espagne et l'Italie, il obtient un accord pour le déblocage de 120 milliards pour la relance de l'économie, jugé très insuffisant, et surtout qui ne contredit pas la logique du traité. Le ton et la stratégie sont fixés. Respecter les règles de réduction des déficits, tout en agissant pour des mesures de relance au niveau européen et pour une solidarisation de la dette par les euro-bonds, ce qu'excluent absolument les responsables allemands. Il ne peut aller à l'affrontement direct, mais il avance en cherchant des alliances avec les pays du sud, en resserrant les liens avec les chefs d'État et de gouvernement, les partis socialistes au pouvoir. François Hollande n'ira pas à l'affrontement, ce n'est pas son style et il ne croit pas à son efficacité. Pourtant sur des dossiers fondamentaux comme la croissance et la construction institutionnelle – sans évoquer pour l'instant les questions militaires –, les différences sont réelles. Angela Merkel sait que les élections en France et en Grèce ont modifié le paysage politique, et que l'insistance de François Hollande sur la

croissance rencontre un écho favorable. Dans la partie qui s'engage, le président français entretient l'atout que représente pour Sigmar Gabriel, le vice-chancelier SPD de la coalition, et pour lui-même leur proximité politique.

Concernant les rapports franco-allemands, François Hollande se prononce pour « une relation équilibrée et respectueuse de nos partenaires, en prenant mieux en compte les autres pays européens et les institutions communautaires ». Il s'agit donc de diversifier les relations sans donner prise à la critique qu'il délaierait le partenaire privilégié et décisif, et qu'il se dégagerait de la rigueur budgétaire et d'une mise en œuvre déterminée des réformes structurelles. La marge est étroite. D'autant que les pressions du côté allemand restent pesantes. On ne compte pas les remarques critiques, l'expression des inquiétudes, les avertissements exprimés par Wolfgang Schäuble, l'intraitable ministre de l'Économie d'Angela Merkel, du président de la Bundesbank, gardien de l'orthodoxie, même si du côté de Bruxelles on peut attendre une certaine compréhension et des assouplissements dans le respect de la règle des 3 % de déficit. C'est un pari dont la cohérence correspond au pragmatisme comme à la conviction de François Hollande et de son entourage proche que les réformes structurelles et la rigueur budgétaire combinées à une relance maîtrisée de la croissance sont la bonne et seule voie pour sortir de la récession, pour relancer l'économie du pays, enrayer le chômage, retrouver de la « compétitivité ». Ils sont convaincus que la solution passe par l'Europe, donc par une coordination étroite avec l'Allemagne. Pour lui, le modèle allemand, la structure économique, le système consensuel, les réformes Schröder ne sont pas un repoussoir. Au contraire. Il y voit un cadre – si ce n'est un modèle impossible à transposer tel quel, compte tenu des profondes différences culturelles héritées de l'histoire – pour avancer dans l'établissement d'une « social démocratie » à la française. Plusieurs signes vont dans ce sens. La nomination du germaniste Jean-Marc Ayrault indiquent ce rapprochement comme l'organisation même du gouvernement qui n'est pas sans rappeler celle de Berlin, avec un cabinet resserré et des secrétaires d'État, même si outre-Rhin leur statut n'est pas le même. La négociation de l'accord national interprofessionnel pour la réforme du marché du travail signé en janvier 2013 est indicative de la méthode donnant le primat à la négociation entre « partenaires sociaux », qui n'est pas sans similitude avec les pratiques de négociation en Allemagne, dans

des conditions, faut-il le répéter, différentes. Révélatrice de cette inclination, une tribune de Jean-Yves Le Drian, proche du chef de l'État, intitulée « Outre-Rhin, la régionalisation exemplaire » dans laquelle il insiste sur « la structure fédérale de l'Allemagne comme part majeure de l'explication de la puissance de son tissu d'entreprise de taille moyenne », leur offrant un environnement particulièrement favorable, « favorisant le développement d'un système financier régional et, en retour un ancrage territorial profond de ses industriels »⁴. De surcroît, le débat allemand sur la nécessité d'augmenter les salaires, de davantage s'appuyer sur la consommation intérieure, la création d'un salaire minimum – comme il existe en France – au moment où à l'Élysée on cherche l'inspiration du côté des réformes Schroeder, indique une convergence de fait, et de fond sans doute, entre les deux pays, au-delà des postures, des intentions explicites et des tactiques politiques. Du côté de la gauche allemande, à Die Linke et dans la gauche du SPD, on considère que c'est une erreur de suivre l'agenda mis en place par Gerhard Schroeder. Celui-ci fait l'objet d'une évaluation critique, notamment chez les syndicats, et plus largement, sur les conséquences de la politique de bas salaires et de contraction de la demande intérieure, en termes de précarisation, de croissance des inégalités⁵.

96

Pour un partenariat équilibré

La relation privilégiée entre la France et l'Allemagne, dotée de mécanismes politiques et institutionnels originaux, a été déterminante pour la réintégration dans l'ensemble occidental de l'Allemagne vaincue après 1945. Elle a été le noyau fondamental sans lequel la construction de l'unité européenne occidentale n'eût pas été possible. L'affirmation de l'Allemagne fédérale, comme État souverain, première puissance économique, dans un ensemble européen en construction et élément de l'édifice atlantique, a été un des éléments de la dynamique conclue par l'unification à la charnière des années 1990 par l'absorption de la RDA. Avec la réunification, la mondialisation des échanges et la place centrale

⁴ *Le Monde*, 16 décembre 2011.

⁵ Les organisations patronales, le Medef et le BDI ont multiplié les rencontres dans la dernière période, adoptant des positions communes, contre la taxe sur les transactions financières, ou appelant, à la veille d'un Conseil européen, à renforcer « la compétitivité et la création d'emplois ».

de la finance anglo-saxonne, jusqu'à la crise de 2008, les conditions sont bouleversées et relativisent, non la nécessité de relations étroites et de coopérations entre les deux pays, mais leur rôle « moteur » et dominant, comme « couple », moins encore comme « axe » central. Par delà la représentation de l'amitié du couple indéfectible, la relation a changé de nature. Elle est à la fois banalisée et relativisée.

La crise a mis en évidence et exacerbe un processus en mouvement depuis les années 1990 : l'interférence de plus en plus sensible et déterminante des conditions politiques nationales et des choix européens, économiques et institutionnels. Le consensus sur la nécessité et la légitimité de la construction commune, autour de l'amitié franco-allemande, « pour la paix et la prospérité » s'est progressivement érodé jusqu'à ne plus correspondre ni aux réalités des rapports de force, ni aux nouveaux enjeux de la nouvelle Europe élargie, ni aux réalités vécues, particulièrement en France. Comme le débat européen, celui sur la relation avec le grand voisin s'est politisé, au détriment du mythe.

La relation apparaît de moins en moins privilégiée par la diversification de l'horizon international d'une Allemagne qui parle d'égal à égal avec la Chine, la Russie, les États-Unis, comme première puissance économique et commerciale et comme puissance dominante en Europe, et reconnue comme telle. Relativisation aussi en Europe par le déplacement du centre de gravité vers l'Europe centrale et orientale, par la sous-traitance économique, et particulièrement par le renforcement stratégique des coopérations avec la Pologne. Le soutien déterminant à la désignation du Premier ministre polonais conservateur, Donald Tusk, comme président du Conseil européen s'inscrit dans cette stratégie. Dans le même temps où Paris recherche des appuis du côté des pays du sud, en particulier à Rome, pour desserrer la contrainte, Angela Merkel et les milieux dirigeants allemands veillent à consolider les liens avec la Grande-Bretagne de James Cameron, quelles que soient les divergences sur la construction institutionnelle. « Si l'Allemagne, ces dernières décennies, n'avait pas toujours trouvé avec la Grande-Bretagne un allié libéral, l'Union européenne serait, dans son ensemble, plus protectionniste, encore plus réglementée, pour ne pas dire franchement plus française » relève crûment l'éditorial de *Die Zeit*, en plein débat sur le maintien de Londres dans l'UE⁶. Sur le flanc sud, la chancelière ne laisse

⁶ 15 juin 2014.

pas le champ libre et place ses pions dans la défense des politiques d'austérité. Après s'être déclarée « impressionnée » par les réformes entreprises en Italie par le Premier ministre, Matteo Renzi, en visite à Berlin (mars 2014), elle trouve un appui à sa politique européenne auprès de Mariano Rajoy dans une rencontre avec le Premier ministre espagnol, à Saint-Jacques de Compostelle fin août. Alors que du côté de Berlin on ne cache pas son opposition à la nomination du Français Pierre Moscovici au poste de commissaire à l'économie, elle appuie la candidature de l'Espagne à la présidence de l'Eurogroupe. Cette distanciation, réciproque, plus libre du côté allemand, ne signifie pas la fin du caractère particulier de la relation, mais la fin de son caractère exclusif.

L'autre élément de la situation nouvelle, le plus préoccupant car fondamental et structurel, tient au déséquilibre grandissant et à l'écart qui se creuse dans les domaines économique et commercial. L'interdépendance économique entre les deux pays, approfondie depuis les années 1980, est un socle essentiel du marché intérieur. Le PIB par habitant est comparable, l'interpénétration des économies a été renforcée par l'euro et favorisée par la libéralisation financière. L'Allemagne est le premier client et le premier fournisseur de la France, son premier client, mais 2^e fournisseur après la Chine. C'est un des premiers investisseurs avec les États-Unis, avec environ 3 000 entreprises, pour 2 000 entreprises françaises implantées outre-Rhin. L'ambition des dirigeants français de la constitution de grands groupes européens se heurte aux différences d'intérêt et de culture d'entreprise notamment sur la place et le rôle de la participation publique. En janvier 2009, Siemens rompt avec Areva dont il détenait 34 % de sa principale filiale, pour rejoindre le concurrent russe Roastom. En 2014, l'américain GE est préféré à Siemens pour le rachat des activités énergie d'Alstom. EADS et Arianespace sont des réussites remarquables en matière de coopération européenne, avec une gouvernance partagée. Mais l'entreprise est traversée de tensions entre Français et Allemands sur le leadership, la désignation des dirigeants ou l'implantation du siège et des installations industrielles, la participation de l'État. Le veto opposé par Angela Merkel à la fusion avec BAE en 2012 – pour des raisons discutées mais compréhensibles de défense de l'emploi et de la préservation de l'équilibre des pouvoirs – est vécu à Paris comme un camouflet. Cette imbrication se manifeste davantage par les fusions-acquisitions capitalistiques que par des coopérations

pour des projets communs, comme l'acquisition des AGF par Allianz dans le secteur des assurances, en 2007, ou dans la chimie, la fusion Rhône-Poulenc-Hoechst qui donne naissance à Aventis. La réalité est que dans les grands secteurs des télécommunications ou de l'énergie, les entreprises sont concurrentielles sur le marché mondial.

Le différentiel s'est aggravé depuis 2010, la part de l'industrie représentant 25 % du PIB de l'Allemagne, contre 14 % pour la France. D'autres éléments doivent être pris en compte, cependant. Depuis une dizaine d'année les deux pays ont mené des politiques économiques – et sociales – divergentes. En Allemagne, la limitation des salaires a conduit à une croissance exponentielle des exportations au contraire de la France qui a assis sa croissance sur la consommation et le marché intérieur. La part des exportations y tourne autour de 25 ou 26 % du PIB, quand outre-Rhin elle est passée de 27,5 % en 1999 à 47 % en 2010. Avec la crise qui frappe les voisins européens et le rétrécissement du marché, ce qui fonde la puissance allemande tend à devenir un handicap. Ainsi s'explique la montée du débat sur l'augmentation des salaires et un rééquilibrage au profit du marché intérieur. Avec les problèmes posés par la chute démographique, que ne peut compenser une politique d'immigration offensive, comme le besoin d'investissements dans les infrastructures, la conséquence de l'abandon du nucléaire civil, les priorités d'Angela Merkel et des cercles dominants, outre les risques d'isolement politique, peuvent conduire à des difficultés que pointent les syndicats et qui inquiètent jusqu'aux milieux patronaux. L'instrumentalisation du « modèle allemand » pour imposer des réformes libérales, notamment du marché du travail, la pression sur les salaires et la réduction des dépenses publiques au nom de la compétitivité masquent les faiblesses potentielles de l'économie allemande et le débat ouvert sur la priorité accordée aux exportations. Il y a incontestablement bien des leçons positives à tirer de ce modèle, notamment en matière d'implantation du tissu industriel, de la relation entre le secteur bancaire et l'investissement. En revanche, ce serait non seulement une erreur d'appréciation mais une faute grave que de voir dans le « modèle français », la place de la consommation, le haut niveau de protection sociale, la politique familiale, un handicap dans la compétition, plutôt qu'un atout dans la recherche de convergences et pour une relation rééquilibrée. En outre il ne faut pas idéaliser la situation. Les deux « modèles » sont en crise même si le socle social et démocratique, de solidarité et de justice sociale reste une

référence et un repère. Ils ont subi des transformations radicales ces dernières décennies sous la pression de la mondialisation des échanges et de la libre circulation des capitaux, de la domination de la finance et du modèle anglo-saxon.

Les signataires français du Traité de l'Élysée fondaient un grand espoir dans l'instauration de coopérations militaires, contribution à une politique commune de défense. cinquante ans après, le bilan est décevant pour ceux qui espéraient dans cette coopération la capacité de constituer un pôle européen indépendant des États-Unis, et de conforter la place de la France dans le couple tout en faisant contribuer l'Allemagne à l'effort militaire. En application du Traité de 1963 est créé en 1988 le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, qui réunit deux fois par an les chefs d'état-major et des responsables militaires, et des systèmes de formation commune, sont mis en place. La décision la plus concrète a été la création en 1989 de la brigade franco-allemande dont l'état-major est installé à Müllheim. Brigade aujourd'hui intégrée à l'Eurocorps, lui-même partie prenante du dispositif atlantique. La défense cristallise toutes les tensions et contradictions parce qu'elle pose la question de la souveraineté, celle de l'intérêt commun à défendre, face à quelles menaces communes. En l'occurrence il s'agit d'un projet politique qui va au-delà d'une alliance. Le constat est qu'il n'y a eu aucune dynamique, et que la République fédérale d'Allemagne a joué le jeu à minima. Pour plusieurs raisons, sans aborder ici la question de la force nucléaire française. D'abord, pour les dirigeants allemands, il n'est pas question de s'engager dans un processus qui affaiblirait l'Otan et la relation atlantique. La défense européenne n'a pas vocation à s'y substituer. Avec la fin de la guerre froide, la donne stratégique est bouleversée. On bascule vers des opérations d'intervention, souvent sous couvert d'humanitaire. Compte tenu du passé et de l'histoire, de la « retenue » imposée au vaincu d'hier, du profond sentiment antiguerre de l'opinion allemande, tous les gouvernements sont réservés sur les opérations extérieures de la Bundeswehr. Une étape est franchie avec l'envoi de troupes au sol au Kosovo en 1995. Et l'armée allemande participe à partir de 2001 à des opérations en Afghanistan. Toujours dans le cadre de l'Otan. Le refus de soutenir l'intervention franco-britannique en Libye, comme les fortes hésitations à s'impliquer dans le conflit malien et au Sahel aux côtés de la France traduisent la réalité des limites d'une coopération en matière de défense. Du côté allemand existe

le sentiment que les appels de la France à un engagement à ses côtés sont motivés par le besoin de partager le fardeau, au service d'une « aventure française » et pour les intérêts français davantage que comme une coopération pour une politique commune. En matière industrielle, le seul exemple est EADS, dont le bilan en terme militaire est limité, et qui n'est pas épargné par les tensions, voire les divergences comme on l'a vu avec le veto de la chancelière à la fusion avec BAE.

Une relation de plus en plus inégalitaire

Les doutes sur le sens et le devenir de la relation expriment l'épuisement du partenariat tel qu'il a été conçu à l'origine et a été entretenu au fil des décennies. La tentation d'un partage des tâches laissant à l'Allemagne le leadership économique avec une France jouant son rôle international, notamment en terme d'interventions militaires – en butte aux limites de ses capacités opérationnelles et budgétaires – ne résiste pas aux réalités. L'Allemagne prétend jouer un rôle international à la mesure de sa puissance, mais en privilégiant l'influence diplomatique et économique, comme le montre le traitement de la crise de l'euro. D'autre part, la prétention à imposer le règlement de la crise selon les critères allemands dans la zone euro aiguise les contradictions et les oppositions. L'approfondissement des déséquilibres est générateur de conflits, non seulement avec la France, mais avec les autres partenaires de la zone, sur fond de concurrence acharnée entre les grands groupes industriels, de tensions sociales extrêmes contre l'austérité. Sur un fond sérieux et dangereux de crises politiques et de tendance aux replis.

101

De nouvelles bases pour une relation équilibrée

L'Allemagne est et restera un partenaire privilégié de la France, compte tenu des imbrications économiques, de son poids économique et politique. L'entretien et le développement des échanges culturels et entre les sociétés, de « l'amitié entre les peuples », par une meilleure connaissance mutuelle des réalités du voisin, doivent rester une priorité, sous des formes adaptées aux réalités nouvelles. Les deux pays seront au cœur des réponses à apporter à la crise du projet européen. L'élaboration et le financement de grands projets de modernisation, pour faire face aux défis d'un nouveau modèle développement, en matière d'énergie, de spatial,

d'environnement, de recherche dans les biotechnologies, dans le numérique face aux groupes industriels américains dominants, comme la coopération avec l'Afrique et en Méditerranée, auront nécessairement une dimension européenne, ouverte à d'autres partenaires dans le monde.

Ce qui est en question c'est le sens et la nature de ce partenariat. Le défi posé est celui de l'aggravation des déséquilibres entre les deux pays, la situation dominante d'un des partenaires, et ce qui apparaît comme l'alignement sur le « modèle », non pas envers une Allemagne abstraite, mais envers une politique, celle conduite par la chancelière conservatrice. Pourtant, des voix s'élèvent à gauche outre-Rhin pour souhaiter que la France prenne réellement ses distances et pèse pour une autre orientation à l'échelle européenne, convaincues que l'imposition de l'orthodoxie néolibérale des conservateurs conduit à une impasse et à de nouvelles crises, aiguise les réactions de repli, jusqu'à la mise en cause du projet européen.

L'autre élément est la prise en compte de la tendance irréversible de la diversification des relations. La France et l'Allemagne ont une responsabilité, chacune et ensemble, dans le devenir du projet européen. Mais elles ne peuvent prétendre seules fixer les orientations et les choix. C'est l'intérêt de la France de diversifier ses relations, de travailler à des alliances politiques pour d'autres choix, pour réorienter la construction, et pour rééquilibrer le dialogue et la relation. Se tourner vers la Grande-Bretagne trouve vite ses limites compte tenu des blocages institutionnels, du poids majeur de la City et de la relation privilégiée avec les États-Unis. Par contre, au sein de la zone euro, on pense d'abord au flanc sud, à l'Italie, au Portugal, à la Grèce, même à l'Espagne. Plus largement, un tel rééquilibrage convergerait avec l'exigence de l'ensemble des pays de l'Union et de l'eurozone d'être respectés et traités à égalité. Des signaux ont été donnés dans ce sens par François Hollande, lors du Conseil européen de juin 2012, puis dans les rencontres organisées à Paris à la veille des conseils en 2013 et 2014, avec les chefs d'État et de gouvernement sociaux démocrates et de centre-gauche, y compris le vice-chancelier allemand SPD, Sigmar Gabriel. Le problème est que la discussion, la recherche d'un meilleur rapport de force portent essentiellement sur le calendrier et l'assouplissement dans l'application des critères. Contrairement à ce qu'on laisse généralement entendre, le moment est propice à l'élargissement du débat sur l'ouverture d'une réorientation, qui

prenne en compte l'échec et les conséquences politiques des choix actuels. L'inquiétude sur les risques de relations déséquilibrées et le refus d'un couple exclusif dominé par Berlin sont partagés à gauche en Allemagne. On regrette que la France et son président socialiste ne se démarquent pas, ou pas plus nettement, de la politique menée par Angela Merkel et imposée aux pays de la zone euro, ce qui aurait, pensent-ils, un effet d'entraînement.

Dans un article paru dans *Les Échos*, Sylvie Goulard s'inquiète de la politisation de l'Union européenne. « La politisation nuit au leadership franco-allemand, dont la vertu consiste justement à rapprocher deux pays que tout oppose : l'organisation politique, les conceptions économiques, les priorités géopolitiques. »⁷ Il est vrai que les relations entre États, les grandes orientations de la politique étrangère s'inscrivent dans la durée, prenant en compte la géographie, l'histoire, les intérêts du pays, ou d'une alliance, au-delà souvent des conjonctures. Mais en l'occurrence on traite de choix qui influencent et déterminent les politiques nationales. Aujourd'hui, la politisation de débat européen est la conséquence logique du centrage sur les choix économiques, budgétaires et sur « les réformes » structurelles, néolibérales, l'imbrication des orientations et des pressions sur les choix nationaux. Pour la France, ce nouveau partenariat passe par un effort volontariste de revitalisation du tissu industriel, par l'impulsion de coopérations diversifiées en Europe. Y travailler à tous les niveaux participe de la réorientation et de la refondation du projet européen, de l'issue à la crise qui le mine. Ce vaste débat devrait associer et impliquer tous les acteurs concernés. C'est affaire de vision et de volonté politique. Par conviction. Ou par réalisme.

103

Sources bibliographiques

- *Les relations franco-allemandes depuis 1963*, La Documentation française, collection « Retour aux textes », 2001.
- *Dictionnaire des relations franco-allemandes*, collectif, Presses universitaires de Bordeaux, 2008.
- Badia Gilbert (dir.), *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Messidor, 1987.
- Chevènement Jean-Pierre, *France-Allemagne, parlons franc*, Plon, 1996.
- Chevènement Jean-Pierre, *1914-2014 L'Europe sortie de l'histoire*, Fayard, 2013.
- Defrance Corinne et Pfeil Ulrich (dir.) *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes : 1945-1963-2003*, Paris, Éditions du CNRS, 2005.

⁷ « Le moteur franco-allemand est au point mort, il faut en sortir ! » *Les Échos*, 3 septembre 2014.

- Ducange Jean-Numa, *La Révolution française et la social-démocratie*, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Dumas Roland, *Coups et blessures : 50 ans de secrets partagés avec François Mitterrand*, Cherche-Midi, 2011.
- Duval Guillaume, *Made in Germany, le modèle allemand au-delà des mythes*, Seuil, 2013.
- Gallicher Bertrand, *France-Allemagne un marché de dupes*, Éd. Michel de Maule, 2014.
- Gougeon Jacques Pierre, *France-Allemagne, une union menacée ?*
- Gougeon Jacques Pierre, *Allemagne, une puissance en mutation*, Gallimard, folio, 2006.
- Grosser Alfred, *L'Allemagne de Berlin, différente et semblable*, Alvik éditions, 2002.
- Guillen Pierre, *La question allemande, 1945 à nos jours*, Éditions de l'Imprimerie nationale, 1996.
- Hitchcock William, *France restored : Cold war diplomacy and the quest for Leadership in Europe 1944-1954*, University of North Carolina Press, 1998.
- Husson Edouard, *Une autre Allemagne*, Gallimard, 2005.
- Kissinger Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Fayard, 2003.
- Kusterer Herman, *Le Général et le Chancelier*, Economica, 2001.
- Leparmentier Arnaud, *Ces Français fossoyeurs de l'euro*, Plon, 2013.
- 104 – Milano Serge, *Allemagne, la fin d'un modèle*, Aubier, 1996.
- Monnet Jean, *Mémoires*, Fayard, 1976.
- Poidevin Raymond, *Les relations franco-allemandes 1815-1975*, Armand Colin Coll. « U/Histoire contemporaine », 1977.
- Odent Bruno, *Modèle allemand, une imposture*, Le Temps des cerises, 2014.
- Marcowitz Reiner, Hélène Miard-Delacroix, *50 ans de relations franco-allemandes*, Nouveau Monde Éditions, 2013.
- Stark Hans, *Politique internationale de l'Allemagne : une puissance malgré elle*, Presses universitaires Septentrion, 2011.
- Terrenoire Alain, *La coopération franco-allemande au cœur du projet européen*, Les études du Conseil économique social et environnemental, 2013.
- Vaisse Maurice et Wenkel Christian, *La diplomatie française face à l'unification allemande*, Taillandier, 2011.
- Védrine Hubert, *Les mondes de François Mitterrand : À l'Élysée (1981-1995)*, Fayard, 1996.

Études et articles

- Cirera Daniel, *Social-démocratie : Échec et fin d'un cycle*, note de la Fondation Gabriel Péri, novembre 2009.
- Cirera Daniel, « Incertaine Allemagne », *Recherches internationales*, n° 97, octobre/décembre 2013.
- Goulard Sylvie, « Allemagne-France, un avenir commun », *Études* 2009/6 – t. 410, p. 727-738.
- Goulard Sylvie, *La France et l'Allemagne face à la crise*, note du CERFA n° 94a, mai 2012.

ALLEMAGNE-FRANCE : DE LA RÉCONCILIATION AU PARTENARIAT INÉGAL

- Grosser Alfred, « France-Allemagne : le présent en perspective », *Visions franco-allemandes* n° 21, CERFA, janvier 2013.
- Le Pollotec Yann, « Vers des tensions franco-allemandes », *Économie et Politique*, mai-juin 2007.

Instituts et centres de recherches

- *Institut de recherches internationales et stratégiques (IRIS)*

L'IRIS organise deux fois par an une rencontre du cercle stratégique franco-allemand, en coopération avec la fondation Friedrich Ebert. Sur le site de l'Institut on trouve des notes notamment de Jean-Pierre Maulny, sur les questions de défense et d'industrie d'armement, ainsi que des analyses et des articles de Jacques-Pierre Gougeon. [www.iris-france.org]

- *Institut français des relations internationales (IFRI)*

Créé en 1954, le Comité d'études des relations franco-allemandes (CERFA) de l'IFRI publie des ouvrages et des e-notes sur la politique allemande et les relations franco-allemandes, les *Notes du Cerfa* et *Visions franco-allemandes*. Il est financé par les ministères des Affaires étrangères français et allemand. [www.ifri.org]

- *Deutsch-Franzosisches Institut (DFI)*

Créé en 1948 et installé à Ludwigsburg, cet institut de recherche, de documentation et d'expertise organise des conférences et des rencontres. Il publie une lettre d'information *dfi information*. [www.dfi.de/fr]

105

Autres sources utiles

- Ministère des Affaires étrangères, www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/
- Office franco-allemand pour la jeunesse, www.ofaj.org
- Fondation Friedrich Ebert, www.fesparis.org

Résumé :

« Couple, tandem, axe », la relation avec l'Allemagne est un pilier de la diplomatie et de la politique françaises depuis la Deuxième Guerre mondiale. Placé sous le signe de la réconciliation et de « l'amitié » avec le Traité de l'Élysée signé en 1963, ce partenariat privilégié, « moteur » de la construction européenne occidentale, s'est banalisé et relativisé. Traversé de tensions et de contradictions dès les origines, il est devenu de plus en plus inégalitaire avec l'affirmation de la puissance de l'Allemagne unifiée. Aggravé par la crise, ce déséquilibre structurel pose la question de nouvelles bases pour un partenariat étroit, équilibré et non exclusif.